INFO PRESSE

Date : 17/11/2026

De la part de la Direction de la communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Grand Chambéry et la ville de Chambéry modernisent leurs équipements pour faciliter les déplacements en bus et à vélo

243 abris installés ou rénovés et 10 stations de réparation vélo en libre-service : Grand Chambéry et la ville de Chambéry poursuivent la modernisation des équipements dédiés aux mobilités. Ce mardi 17 novembre, l'agglomération de Grand Chambéry et la Ville de Chambéry ont inauguré les nouveaux abris bus plus confortables et accessibles, ainsi que les pieds de réparation vélo installés dans le cadre du renouvellement du contrat avec JCDecaux.



Pied de réparation vélo / pied d'atelier - Le Phare



Abri bus - Préfecture

De nouveaux abris bus pour un meilleur confort des usagers

GRAND CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr

L'amélioration de l'accès aux transports en commun passe aussi par la qualité des équipements. Depuis plusieurs mois, JCDecaux, chargé des abris bus de l'agglomération, procède à leur renouvellement : total de 243 abris sur l'ensemble du réseau.

Conçus pour améliorer les conditions d'attente de tous les voyageurs, notamment des personnes les plus fragiles, ces nouveaux équipements proposent davantage de places assises, plus confortables, ainsi que des abris de plus grande taille aux arrêts les plus fréquentés. L'accessibilité a également été renforcée, avec une toiture rehaussée à 2,20 mètres et une taille des caractères augmentée pour faciliter la lecture des noms d'arrêts. Suite à tous ces travaux, le parc d'abri bus de l'agglomération atteint un taux d'accessibilité de 100 %.

Enfin, leur conformité aux exigences de l'Architecte des Bâtiments de France permet leur installation sur l'ensemble de l'agglomération, y compris dans le centre historique de Chambéry.

Des équipements plus économes en énergie

Le renouvellement du mobilier intègre des dispositifs destinés à limiter la consommation énergétique. Les abris sont équipés d'un éclairage LED et de détecteurs de présence. Parmi eux, 50 fonctionnent grâce à l'énergie solaire et disposent d'une alimentation autonome.

L'éclairage des publicités est par ailleurs éteint entre 23 heures et 5 heures, conformément au règlement local de publicité intercommunal.

Des pieds de réparation vélo en libre-service

Plus de 4 millions de déplacements à vélo ont été enregistrés sur les infrastructures cyclables de Grand Chambéry. Pour faciliter ces déplacements à vélo et accompagner les cyclistes au quotidien, 10 stations de réparation en libre-service ont été installées à des endroits stratégiques du réseau des Pistes Bleues. Ces équipements ont vocation à être progressivement déployés sur le territoire.

Véritables ateliers de réparation en plein air, ces stations permettent aux cyclistes d'effectuer eux-mêmes les réglages et les petites réparations nécessaires. Chacune est équipée de bras de maintien pour le vélo, d'une pompe et d'un ensemble d'outils fixés par des câbles pour une utilisation pratique et sécurisée :

- Un jeu de clés Allen
- Une clé Torx T-25
- Deux démonte-pneus
- Trois clés plates : une pour le pédalier, une de 8/10 mm et une de 9/11 mm
- Un tournevis

Accessibles à tous, ces ateliers de réparation contribuent à rendre la pratique du vélo plus simple et plus sereine, en permettant aux cyclistes de faire face aux petits imprévus tout au long de leurs déplacements.

Une action qui s'inscrit dans une politique globale de mobilités

L'amélioration de ces équipements accompagne notamment le développement du réseau de transports en commun Synchro mobilités porté par Grand Chambéry. L'Agglomération fait évoluer son offre de bus pour répondre aux besoins de déplacement des habitants, des salariés et des étudiants, avec des lignes structurantes, des dessertes complémentaires et des services de transport à la demande.

Cette politique s'inscrit dans une volonté de proposer des alternatives à la voiture individuelle et de faciliter les déplacements du quotidien sur l'ensemble du territoire. Elle s'accompagne également d'actions en faveur des mobilités complémentaires, comme le vélo et le covoiturage.

« *Attendre son bus dans un abri confortable et accessible, pouvoir réparer son vélo en quelques minutes : ce sont des améliorations concrètes qui facilitent le quotidien de nos habitants* », indique Thierry

REPENTIN, maire de Chambéry et président de Grand Chambéry. « *Notre souhait est que chacun puisse se déplacer plus facilement et dans de meilleures conditions* » poursuit Christophe PIERRETON, vice-président de Grand Chambéry en charge de la mobilité.

Un investissement porté par JCDecaux

L'installation de ces nouveaux équipements est intégralement prise en charge par la société JCDecaux dans le cadre d'un contrat de 16 ans passé avec Grand Chambéry sur le mobilier urbain. La société va investir, sur toute cette durée, 4,9 millions d'euros pour la modernisation du mobilier urbain sur tout le territoire.

À travers cette opération menée conjointement avec la ville de Chambéry, Grand Chambéry poursuit la modernisation des équipements liés aux mobilités et l'amélioration du service rendu aux usagers.

Chiffres clés du réseau de bus

9 558 703 millions de voyages en bus sur l'année 2025
88,5 % de la population à moins de 300 mètres d'un arrêt de bus
91 véhicules composent le parc bus de Grand Chambéry, dont **19** roulent au gaz naturel
25 lignes de bus sur tout le territoire
36 lignes de transport scolaire

Chiffres clés du réseau cyclable

9 Pistes bleues
111,1 km d'aménagements cyclables en 2025
6 613 vélos loués en 2025
4 306 293 déplacements enregistrés sur des aménagements cyclables en 2025
7 % : part des déplacements réalisés à vélo sur le territoire de Grand Chambéry (source EMD 2022)
+ 38 % d'augmentation de l'utilisation des pistes cyclables entre 2019 et 2025
1,6 million d'euros de budget alloué à la politique cyclable en 2025

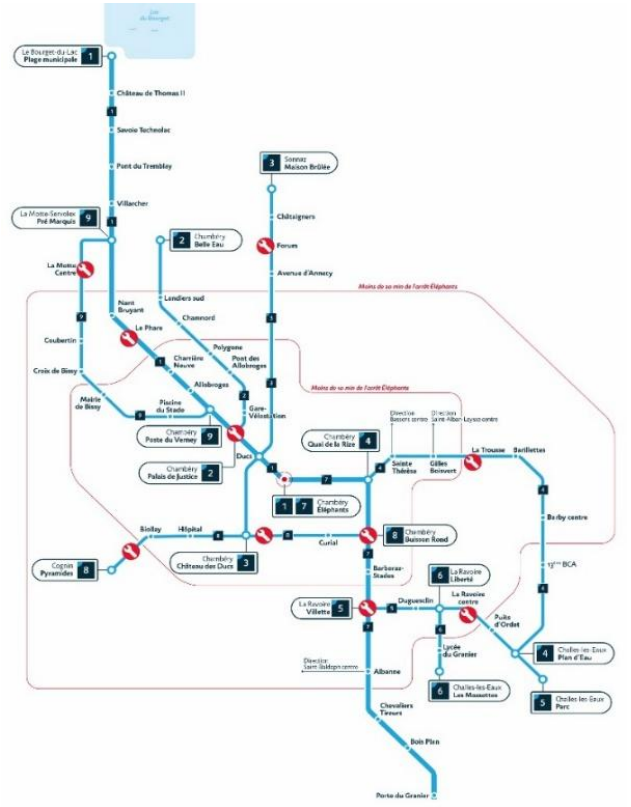

Carte de localisation des pieds de réparation vélo et pistes bleues